

PAS DE FRONTIÈRES POUR L'ÉGALITÉ: RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

LA RÉALITÉ DES FEMMES DANS LA MIGRATION

- » **L'accès** des femmes migrantes **aux services**, y compris le logement, les soins de santé et l'éducation, est la priorité absolue des répondants.
- » La **violence à l'égard des femmes** est l'une des principales préoccupations des femmes migrantes. Près de 60% des organisations interrogées travaillent avec des survivants de violence.
- » Les femmes migrantes noires et autochtones font face à des défis particuliers. Les organisations interrogées considèrent les **discriminations multiples** comme une préoccupation majeure pour les femmes migrantes.
- » Les organisations interrogées travaillent principalement avec des **femmes migrantes sans papiers**. La situation irrégulière des femmes migrantes les maintient dans la peur, vivant et travaillant dans des conditions précaires, limitant leur accès à l'emploi, aux services, à la sécurité et à la justice.
- » Les travailleuses migrantes sont fortement concentrées dans le **travail domestique**, tout en participant également aux services, à l'agriculture et au secteur manufacturier, selon les organisations interrogées.
- » Le **changement climatique** est un problème émergent à l'origine de la migration, ont noté les organisations répondants dans plusieurs régions.
- » Le **COVID-19** a signifié pour les femmes migrantes une perte de moyens de subsistance,

une intensification de la pauvreté et de la faim, et la montée de la violence domestique et d'autres formes de violence sexiste, selon les organisations interrogées.

- » La plupart des organisations interrogées connaissent le **Pacte Mondial des Nations Unies pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières (PMM)**, bien que peu ont travaillé à la mise en œuvre du pacte.

CONCLUSIONS

Sur la base des données d'enquête, WIMN et FES ont effectué les observations suivantes :

Défis auxquels sont confrontées les organisations de la société civile :

- » Les **ressources limitées et le manque de capacités** font qu'il est difficile pour les organisations interrogées d'aller au-delà de la réponse aux besoins immédiats des femmes dans la migration.
- » Les **mouvements féministes** commencent à peine à inclure la migration dans leur agenda politique. On peut faire davantage pour faire entendre la voix des femmes migrantes au sein des réseaux et organisations féministes.
- » Les problèmes des **personnes migrantes LGBTQI+** ne figurent pas à l'ordre du jour de la plupart des organisations des migrants de la société civile. Des organisations spécifiques qui défendent et promeuvent les droits des personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées LGBTQI+ au niveau national, ainsi que

des organisations internationales de défense des droits LGBTQI+, ont commencé à changer cela.

- » Le rapport évalue également les **défis de politique publique** qui affectent la vie des femmes migrantes sur la base des réponses des organisations interrogées et formule des recommandations aux gouvernements à cet égard (voir le chapitre Conclusions).

Aller de l'avant : Recommandations pour la stratégie et l'organisation

- » Construire des **alliances intersectorielles** basées sur les identités multiples des femmes migrantes, ainsi que sur leurs divers emplacements et préoccupations pour jeter des ponts entre le secteur féministe, du travail, des migrants, de la justice climatique, de la justice économique, entre autres.
- » Intégrer les préoccupations des personnes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées **LGBTQI+** dans les agendas et espaces organisationnels des migrants et des féministes et reconnaître le leadership des personnes LGBTQI+ en mouvement.
- » Reconnaître et aborder les **réalités particulières des personnes migrantes Noires et autochtones**, en commençant par une participation délibérée et inclusive et la construction d'alliances avec les organisations de personnes migrantes Noires et autochtones.
- » Créer des espaces de dialogue entre les organisations de base de femmes migrantes et les **mouvements féministes** au sein des pays, à niveaux régional et global.
- » Reconnaître les **besoins urgents de survie** des femmes, tout en soutenant les femmes migrantes dirigeantes dans des rôles d'organisation et de plaidoyer pour revendiquer leurs droits.
- » Utiliser le **Pacte mondial sur les migrations** pour défendre les droits des femmes migrantes en documentant les expériences vécues par les femmes et en élaborant un programme de plaidoyer commun mené par les femmes migrantes.
- » Utiliser la **Conventions 189** (Travailleuses et travailleurs domestiques) et la **Convention 190** (Violence sexiste dans le monde du travail) **de l'OIT** dans les campagnes mondiales qui centrent les femmes dans la migration et créent des alliances intersectorielles.